

imagine

LA NIÈVRE

LE MAGAZINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

N°03
AVRIL
2023

**ILS IMAGINENT
LA NIÈVRE !**

niÈVRE
le département

> ILS IMAGINENT LA NIÈVRE !



P.4 INVENTER AVEC VOUS LA NIÈVRE !

P4. IMAGINE LA NIÈVRE ! SAISON 2
P6. L'OBSERVATOIRE CITOYEN



P.8 SOIGNER ET SECOURIR

P9. LA SANTÉ EN CRISE
P10. LES SAPEURS-POMPIERS DANS LE ROUGE



P.14 DONNER À LA JEUNESSE LES CHANCES LES PLUS FOLLES

P15. IMAGINE LA JEUNESSE !
P17. AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE
P18. LANCEMENT MAG JEUNES
P20. ANTICIPER LE COLLÈGE DE DEMAIN
P21. LES CHIFFRES CLÉS DE LA JEUNESSE



P.22 PORTER LES FIERTÉS NIVERNAISES

P24. USON RUGBY
P26. CIRCUIT NEVERS MAGNY-COURS
P28. L'ÉCONOMIE AGRICOLE
P30. ATTRACTIVITÉ-CULTURE

P.32 RETOUR AUX 90KM/H

P.34 18 MOIS D' ACTIONS POUR LA NIÈVRE

P.36 LE BUDGET DU DÉPARTEMENT

P.38 EMBRASSEZ-VOUS !



LA PASSION DE LA NIÈVRE

À l'heure où fleurit la campagne, nous ne nous résignerons pas à voir l'horizon résumé à l'inflation des prix à plus de 6 %, aux fins de mois difficiles, à l'injustice des réformes, à la surdité gouvernementale, au sentiment d'abandon.

Nous refusons d'être cantonnés à un territoire en « sous-France ».

L'État a bien du mal à prendre ses responsabilités pour garantir la santé partout, pour tous, pour rendre notre territoire attractif, pour protéger le vivant sous toutes ses formes, mais nous ne serons pas les dommages collatéraux de politiques comptables qui ne dessinent ni présent ni avenir désirables.

Le cap donné aux politiques du Département est clair : protéger durablement et agir au service des projets de vie dans notre territoire.

Face à la crise, nous savons combien les besoins sont présents.

Nous savons les espoirs d'une plus grande justice sociale et de services publics accessibles à tous et facilitateurs du quotidien.

Le Département s'est engagé à faire vivre un réel accès à la santé avec la création d'un centre départemental, à soutenir nos sapeurs-pompiers qui sont de tous les combats, à accompagner les projets de vie des jeunes et de toutes les générations, à enrichir toujours la culture comme une respiration nécessaire, à faire de nos espaces naturels autant de territoires qu'on visite et qu'on adopte !

C'est un peu tout cela que vous retrouverez dans ce numéro, dans lequel nous avons aussi tenu à faire un bilan de ce que nous avons concrétisé en moins de deux ans.

Si l'humilité est de rigueur face à notre volonté de toujours faire plus, c'est aussi avec humilité qu'un observatoire citoyen est aujourd'hui mis en place pour poursuivre le dialogue direct avec vous autour de ce qui a été réalisé et ce qui doit encore être construit.

Nous entendons l'exigence d'être écoutés quand certains semblent penser que l'intelligence n'est pas quelque chose de bien partagé.

Abel Hugo, le frère de Victor Hugo, disait des Nivernais qu'ils étaient laborieux, modérés dans leurs besoins ou encore qu'ils se laissaient facilement conduire par leurs passions.

C'est avec la passion de notre territoire et aucune modération dans nos envies, qu'avec l'ensemble des Nivernais, et plus encore cette année avec les jeunes, nous définirons les services publics que nous voulons.

Dans l'ombre de ce qu'on nous impose avec brutalité, la Nièvre continuera de briller de tout de ce que ses habitants - avec le soutien des salariés et des élus du Département - osent avec sincérité.



Fabien BAZIN
Président du Conseil départemental de la Nièvre

Fidèlement,

> INVENTER AVEC VOUS LA NIÈVRE !



Écouter les habitants ! Retisser ce lien parfois malmené entre une collectivité et les citoyens, pour entendre, comprendre et adapter au mieux le service qui est rendu, c'est le sens que les élus du Département de la Nièvre souhaitent donner à la démarche d'Imagine la Nièvre !.

En 2022, le dialogue avec les citoyens a rassemblé environ 2 000 Nivernais. Les rencontres publiques ont accouché de 444 propositions synthétisées en

30 engagements et quatre ambitions entérinées par les élus du Conseil départemental en juillet.

Place désormais à la « saison 2 » de cette dynamique qui guidera très largement l'action du Département au cours du mandat, avec la création de l'Observatoire citoyen où plusieurs dizaines de Nivernais et Nivernaises, sur la durée du mandat, vont suivre, avec les services du Département, la mise en œuvre des engagements.



UN DIALOGUE DIRECT ET PERMANENT AVEC LES NIVERNAIS

Sans pop-corn ni trompettes, la saison 2 du « feuilleton démocratique » Imagine la Nièvre ! a rassemblé, pour son lancement, environ 200 personnes à Sermoise-sur-Loire, mercredi 22 février. Santé, jeunesse, emploi : les « ingrédients » du dialogue citoyen impulsé par le Conseil départemental sont naturellement revenus en première ligne de débats intenses qui confirment une attente et augurent d'un nouveau printemps de rencontres et d'espoirs.

Il a été l'un des premiers à prendre la parole, lâchant les phrases dans un flot pressé et fiévreux. Silhouette tendue, moustache fine, Damien reprend le micro pour une dernière interpellation des élus, après une heure trente de discussions autour de l'avenir de la Nièvre et de sa jeunesse : « Est-ce que vous allez faire tout ce que vous dites ? On nous a promis tellement de choses... On ne sait plus ce qui est vrai et ce qui n'est pas vrai. Agissez ! »

200 NIVERNAIS ENGAGÉS

Porte-parole malgré lui d'une génération qui doute, le jeune homme symbolise le sens et l'essence du dialogue citoyen que renoue fil à fil, depuis fin 2021, le Conseil départemental, avec Imagine la Nièvre !. Parmi les 2 000 Niver nais qui ont participé aux rencontres publiques et à la restitution de la première saison, en 2022, certains sont revenus pour le lancement de la « saison 2 », remplissant sans peine la salle polyvalente de Sermoise-sur-Loire.

Ne pas décevoir les espoirs suscités, tenir ses engagements sous le contrôle d'un Observatoire citoyen en cours de formation, poursuivre le dialogue en l'axant sur la jeunesse, tels sont les enjeux des prochains mois. « Nous allons continuer à travailler ensemble, et surtout à vous écouter », souligne Fabien Bazin, président du Conseil départemental. « Nous avons charpenté l'action du Département en fonction de ce que vous nous avez dit, et nous avons adoré faire cela. Vous pouvez désormais contribuer physiquement à l'Observatoire citoyen, pour vérifier

que ce que nous avons construit ensemble – les 30 engagements – sera tenu. Nous débutons la saison 2, soyez certains qu'il y aura des saisons 3, 4 et 5. Nous sommes engagés dans un feuilleton démocratique. »

5 RÉUNIONS PUBLIQUES

Epicentre des préoccupations l'an passé, la jeunesse est le fil rouge du printemps. Cinq réunions publiques « Imagine la jeunesse ! » sont déjà programmées entre mi-mars et début mai, pour recueillir les attentes, les réflexions, mais aussi proposer des réponses, des pistes et des solutions in situ, grâce à la présence des partenaires du Département (centres sociaux, chambres consulaires, etc.). Donner à ceux qui le souhaitent l'envie de projeter leur avenir dans le département sera l'un des défis de cette démarche. Illustration avec le court ping-pong entre l'animateur de la soirée et une adolescente : « C'est un avantage, la Nièvre, pour commencer sa vie ? » « Ah, pas du tout. Il n'y a rien. » La réaction à brûle-pourpoint saisit le public. Une enseignante retraitée rassure : « Nous avons eu votre âge. Nous aussi, nous avons désespéré, nous nous sommes ennuyés mortellement le dimanche. La jeunesse a besoin que l'on croie en elle. Donnons-lui les chances les plus folles, même si elle vient de milieux très modestes, comme cela a été mon cas. Sinon, nous aurons perdu le combat. »

>IMAGINE LA NIÈVRE ! SOUS L'ŒIL DES CITOYENS

Passer des paroles aux actes, des projets à la réalité, tel est l'enjeu désormais du dialogue direct Imagine la Nièvre !, ouvert par le Conseil départemental fin 2021. Les 30 engagements issus des propositions des habitants seront mis en œuvre par la collectivité, avec l'appui d'un Observatoire citoyen installé le 1^{er} mars à Saint-Saulge.



Observatoire citoyen Saint-Saulge - 1^{er} mars 2023

Venus de toute la Nièvre, de tous âges et milieux socio-professionnels, ils sont nombreux à s'être déplacés jusqu'à Saint-Saulge, en cette soirée du 1^{er} mars, pour l'acte de naissance de l'Observatoire citoyen d'Imagine la Nièvre !. D'autres les ont rejoints pour la séance de travail suivante, trois semaines plus tard, pour suivre au plus près la réalisation des 30 engagements pris par le Département à l'issue des réunions publiques qui avaient mobilisé 2 000 Nivernais en février-mars 2022.

Clef de voûte de ce dialogue voulu par Fabien Bazin, président du Conseil départemental, comme un oral de rattrapage des mornes élections de

juin 2021, l'Observatoire est moins un organe de contrôle qu'un espace de réflexion, d'accompagnement et, si besoin, de recalibrage de ces 30 engagements : « On ne peut pas vous demander de nous dire la Nièvre, où elle doit aller et comment elle doit franchir les obstacles d'un monde devenu tellement fou, sans que vous soyez en capacité d'apprécier et d'orienter les décisions que vous avez prises », explique l' élu. « Nous faisons de la démocratie réellement et autrement. »

Attendue avec une impatience, voire une exigence, exprimée sans détours, la mise en œuvre de ces engagements qui englobent toutes les préoccupations des Nivernais (santé, jeunesse et emploi en



« Une des épines dans le pied, pour la jeunesse, c'est la difficulté d'accéder à tous les services. Pour un Corbigeois, aller à Nevers, c'est compliqué : allez voir, vous verrez, c'est très drôle. Cette soirée a le mérite d'exister, il reste à voir quelles répercussions auront ces discussions. »

Sébastien, éducateur



À l'issue de cette présentation, les membres de l'Observatoire se sont répartis en deux ateliers, pour passer en revue les engagements à prioriser et la méthodologie à adopter. De réunions de travail « physiques » en plateforme collaborative, leur activité sera intense au cours des prochains mois, jusqu'à la grande réunion de restitution programmée le 17 juin, qui permettra aussi aux Nivernais de mesurer les résultats d'Imagine la jeunesse !, le second axe d'Imagine la Nièvre ! pour cette « saison 2 ».

« Il y a toujours un temps dans la vie où la voie est compliquée. Mais la Nièvre est un territoire formidable d'opportunités. Alors ne baissez pas les bras. Apportez-nous notre CV, je ne vous promets rien, mais avec un peu de bienveillance, on arrivera à faire quelque chose. »

Sébastien Thomas, président de la Chambre des métiers et de l'artisanat

tête, mais aussi transports, habitat, environnement, culture, etc.) sera menée par les services du Département, qui vont former avec les « observateurs » et les élus un « triangle magique », dicit Fabien Bazin, inédit dans la vie de la collectivité : « C'est un moment rare pour nous, on est impatients et presque gourmands », affirme François Karinthe, directeur général des services. « Les 1 700 agents du Département sont au service des Nivernais. Notre travail, c'est de faire, de régler des problèmes, et on va vous expliquer ce qu'on fait, nos avancées, nos difficultés. »



LE MOT DE BLANDINE DELAPORTE, VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DU DIALOGUE DIRECT AVEC LES HABITANTS

« L'an dernier, cela nous a fait le plus grand bien de vous écouter et de nous taire. D'habitude, dans les réunions, ce sont les élus qui parlent et les habitants qui écoutent. Avec Imagine la Nièvre !, c'est l'inverse. On a vécu un moment inédit. Cette énergie, il ne faut pas la perdre. Il ne faut pas que le soufflé redescende. Si on joue collectif, on aura plus de chances de gagner »

Bloquez la date !
LE 17 JUIN 2023
LA FÊTE DES NIVERNAIS À BAYE
LE RENDEZ-VOUS ANNUEL D'IMAGINE LA NIÈVRE !



SOIGNER ET SECOURIR

Le système de santé, libéral et hospitalier, subit une crise majeure. Face au défaut de responsabilité d'un Etat comptable, le Département s'engage pour que les Nivernais ne restent pas sans médecin traitant, pour que les territoires ruraux cessent d'être les parents pauvres de l'accès aux soins.

De la création d'un centre départemental de santé, aux bourses mises en place pour les étudiants, en passant par le renforcement des liens avec les facultés de médecine, le Conseil départemental agit, hors de ses compétences strictes, pour améliorer la santé de toutes et tous. Nous ne nous arrêtons pas là car les défaillances de système de santé ce sont aussi des impacts majeurs sur le travail des sapeurs-pompiers, en plus des conséquences du dérèglement climatique. Là aussi, nous sommes présents à leurs côtés !

RÉPONDRE À LA CRISE DE LA SANTÉ

Si les études montrent clairement que la santé est au cœur des préoccupations des Français, elle est pourtant en crise structurelle depuis des décennies. Bien qu'hors de son champ de compétences, le Conseil départemental a décidé de s'atteler à la tâche pour répondre aux inégalités croissantes que subissent de plein fouet les départements ruraux comme la Nièvre.

DES INÉGALITÉS INADMISSIBLES.

L'espérance de vie des Nivernais est de deux années inférieure à la moyenne nationale.

18 000 Nivernais sont sans médecin traitant, plaçant la Nièvre parmi les trois départements de France où l'accès à un médecin généraliste est le plus difficile.

Plus de dermatologue libéral depuis décembre 2022, un seul rhumatologue.

Idem pour les allergologues ou les pédopsychiatres.

RURAL NE RIMERA PAS AVEC LÉTAL !

Nous ne pouvons rester les bras ballants face à ce constat qui fait courir un risque majeur à la santé et la vie des habitants de la Nièvre.

Face à cela, le Département s'engage avec volontarisme, notamment en :

- Ouvrant un centre départemental de santé à La Machine, à partir duquel des antennes seront créées sur tout le territoire. Le recrutement des premiers médecins est en cours.
- Travaillant avec le centre de santé mutualiste de Nevers pour éviter qu'il ne ferme ses portes.
- Mettant en place des bourses, des logements pour les étudiants futurs professionnels de santé (généralistes, sages-femmes, kinés, etc.). Et déjà l'initiative porte ses fruits, avec une quinzaine de médecins généralistes boursiers installés.

UN COMBAT POUR LA SANTÉ SUR L'ENSEMBLE DU PARCOURS DE VIE

Après les fermetures de services d'urgences qui se succèdent les unes aux autres, c'est aujourd'hui la troisième maternité en quinze ans qui risque de fermer.

Avec la suspension d'ouverture de la maternité d'Autun, c'est tout le suivi périnatal et la sécurité des femmes et des enfants qui sont mis à mal. Demain, les parturientes morvandelles devront faire jusqu'à 1 h 15 de route pour accoucher.



Comment accepter cela ?

Les difficultés de plusieurs Ehpad nivernais (Établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes) montrent combien des investissements massifs sont aujourd'hui nécessaires pour moderniser l'accompagnement du grand âge dans les territoires ruraux. Nous ne nous résignons pas.

Pleinement conscients des enjeux pour la santé des Nivernais comme pour l'attractivité de notre beau département, nous refusons toute dégradation du niveau de service en santé.



LE MOT DE FABIEN BAZIN, PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Maintien de l'accès à la santé partout en ruralité, investissements majeurs, attractivité des métiers, installation des professionnels, c'est dans ce sens que nous sollicitons les services de l'État, avec la pugnacité de ceux qui refusent de s'entendre dire que « ça ira mieux dans dix ans ».

> LES SAPEURS-POMPIERS DANS LE ROUGE

Ils sont un peu plus de 1 200 à garantir la sécurité et la santé sur tout le département. Professionnels ou volontaires, les sapeurs-pompiers nivernais s'engagent au quotidien.

Protéger et secourir les personnes et les biens représentent les principales motivations des sapeurs-pompiers. Au quotidien, le Service départemental d'incendie et de secours de la Nièvre (SDIS 58) assure votre sécurité. Pour combien de temps ? Entre la flambée des sollicitations liée à l'effondrement du système de santé, l'augmentation des interventions liées au dérèglement climatique, le manque de volontaires, la nécessité de renouveler le parc matériel vieillissant et le financement à bout de souffle, les SDIS doivent réajuster leurs moyens capacitaires et d'interventions.

Un constat largement dénoncé depuis plusieurs années par la Fédération nationale des sapeurs-pompiers, sans que l'État prenne ses responsabilités et adapte ses financements pour maintenir un degré acceptable de bon fonctionnement de la sécurité civile. L'augmentation du coût de l'énergie et les revalorisations catégorielles décidées par le gouvernement accroissent considérablement les charges. Principal financeur, avec les communes, le Conseil départemental a augmenté son aide de 1,2 million d'euros en 2023 pour assurer le bon fonctionnement du SDIS.

Dans la Nièvre, comme dans d'autres territoires de l'Hexagone, la majorité des sapeurs-pompiers sont des volontaires. Le SDIS 58 n'échappe pas à cette règle : 86 % des effectifs sont des sapeurs-pompiers volontaires (SPV), soit 1 111 exactement, pour 152 professionnels. La part des SPV, qui se situe 8 points au-dessus de la moyenne nationale, masque une réalité de terrain plus complexe et qui pourrait se dégrader : les difficultés de renouvellement des effectifs bénévoles risquent de fortement impacter la sécurité civile du territoire.

Dans une tribune parue le 20 janvier dans Le Monde, à l'initiative du président du Département et cosignée par Jean-Luc Gauthier, conseiller départemental et Michel Mulot, président du SDIS 58, l'État est placé à nouveau face à ses responsabilités et à la crise que subissent les SDIS. À ce jour, tandis que la réponse se fait attendre, le Conseil départemental, le SDIS 58 et l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Nièvre œuvrent pour maintenir un service efficient de sécurité civile à travers des moyens engagés sans précédent, un plan de renouvellement des SPV ou encore le recrutement de 7 sapeurs-pompiers professionnels.



83 % de leurs interventions concernent le secours aux personnes

7 % incendies

5 % accidents sur la voie publique

4 % opérations diverses

1 % risques technologiques et autres

1 111 RESSOURCES HUMAINES sapeurs-pompiers volontaires, dont 66 officiers, 370 sous-officiers et 615 hommes de rang. 17 agents du Département sont conventionnés pour exercer leurs missions de SPV.

152 professionnels dont 32 officiers, 87 sous-officiers et 33 hommes de rang

48 personnels administratifs techniques et spécialisés

33 stagiaires

> MOBILISER ET SUSCITER LES VOCATIONS

Les 45 casernes réparties sur le territoire fonctionnent essentiellement grâce à l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires. Malgré la formation des Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) pour pallier le manque de bras, cela risque de ne pas être suffisant pour garantir un niveau de sécurité civile suffisant sur le territoire. Il faudra à terme plus de volontaires.

C'est tout le travail de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Nièvre (UDSPN) de garantir le bon fonctionnement des sections de Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) et de gérer la formation de la nouvelle génération. Mickaël Maunoir, président de l'UDSPN : « Nous sommes la cheville ouvrière du SDIS, il nous aide financièrement et matériellement, c'est une sorte de coproduction. Les JSP sont un vivier non-négligeable. Aujourd'hui, 15 % de nos effectifs sont des anciens JSP. »

S'engager au service des autres n'est pas donné à tous, cela demande de partager des valeurs de solidarité et de civisme. L'activité de JSP implique une certaine abnégation : « Les formations se tiennent une fois tous les 15 jours le samedi et pendant les vacances. Le jeune doit faire un choix ! Il faudra sûrement arrêter le foot ou le cours de musique... Passer d'un mode loisir à un engagement citoyen demande une réflexion. Il faut beaucoup de motivation. »

- 45 jeunes engagés sur les 6 sections, pour une formation de 3 ans : 14 JSP1, 17 JSP2 et 14 JSP3
- Durant les vacances de février, 8 JSP suivaient une formation au centre de secours d'Ouroux-en-Morvan.

Ils ont entre 15 et 17 ans : 7 jeunes filles et un garçon, attentifs aux consignes des deux formateurs. Vêtus de leur uniforme, tout comme les vrais. On les sent déjà investis d'une mission. Florian Parlier et Cyril Biet sont formateurs et sapeurs-pompiers volontaires : « On est là pour leur inculquer les bons gestes, ceux qui sauvent lors des interventions. Ces sessions de formations sont aussi importantes pour leur apprendre les valeurs chères au corps des sapeurs-pompiers. Comment se comporter lors d'une intervention ou en caserne, apprendre ensemble, respecter la hiérarchie, avoir une cohésion de groupe... Une manière de vivre. »

Il y a ceux qui suivent la voie familiale déjà toute tracée par plusieurs générations de volontaires. C'est le cas d'Enzo Pariot, 15 ans, originaire de Moulins-Engilbert : « Je fais partie d'une famille de pompiers volontaires, pour moi, c'était naturel de m'engager. Je ne



me suis pas spécialement posé la question. »

Et puis il y a ceux qui veulent juste réaliser leur rêve de gamin, comme Océane Ralet, 17 ans, de Montigny-en-Morvan : « Moi, je n'ai pas été influencée par mon père ou des oncles qui étaient pompiers. Depuis que je suis toute petite, je voulais devenir pompier. J'avais besoin de me sentir utile en sauvant des vies. Je ne compte pas m'arrêter puisque je veux en faire mon métier. »

Altruisme et solidarité, voilà ce que peuvent apprendre ces jeunes gens. Un état d'esprit qui donne toute la cohésion et la force des sapeurs-pompiers.

L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LA NIÈVRE :

Elle constitue un maillon essentiel pour coordonner l'amicale, association présente dans chaque caserne. L'union peut porter secours à la famille en cas d'accident, de décès ou de situation difficile. Un réseau associatif solidaire lié à l'activité même du sapeur-pompier : « Sans cette vie associative à côté de la vie opérationnelle, les centres de secours n'auraient pas cette vigueur », explique Mickaël Maunoir.

> FACILITER L'ENGAGEMENT CITOYEN

À la campagne comme à la ville, les sapeurs-pompiers compensent de plus en plus les défaillances du système de santé. Malgré la présence de plusieurs établissements de santé, peu accueillent un service d'urgence, ce qui par conséquent conduit à rallonger les interventions. Ces temps de trajet plus longs freinent les employeurs à laisser les SPV exercer leurs missions en journée.

Devenir sapeur-pompier volontaire est un engagement citoyen et bénévole, donc non rémunéré, mais indemnisé, réalisé en parallèle de leur activité principale qui implique de nombreuses contraintes pour l'organisation des secours. Cela devient difficile de monopoliser ces volontaires, moins disponibles en journée, pour intervenir.

Il faudra à terme repenser l'organisation des sapeurs-pompiers volontaires et organiser un plan ambitieux pour augmenter leur nombre et leur disponibilité. Inciter les communes à engager leurs agents techniques en tant que volontaires, augmenter les partenariats avec les employeurs et développer la culture de sécurité civile chez les jeunes et chez les citoyens : ces pistes sont déjà exploitées, mais il faut désormais les renforcer.

« Le sapeur-pompier de demain sera le citoyen lambda. La culture de la sécurité civile est peu développée en France. Nous devons la développer et l'inculquer dès le plus jeune âge, pour que les gestes de premier secours soient comme les écogestes, une pratique acquise. » Mickaël Maunoir

En effet, il faut que les employeurs soient sensibilisés aux avantages d'employer des sapeurs-pompiers volontaires. Pour cela, dans le cadre de ses compétences, notamment celle d'être au service de la population, le Conseil départemental dispose de 17 agents engagés comme SPV consacrant une partie de leur temps aux missions de sécurité civile et de secours d'urgence. Ils complètent ainsi le dispositif opérationnel professionnel développé par le SDIS et pallient les carences de l'État et du service privé. Un atout essentiel pour la collectivité qu'il faut développer sur le territoire en dialoguant avec les entreprises.

De nombreux avantages, souvent méconnus, peuvent décider un employeur à passer le pas et à s'engager. Un atout en matière de sécurité puisque le SPV est un professionnel reconnu, diplômé, qui peut intervenir immédiatement en cas d'accident ou de début d'incendie auprès de ses collègues ou pour préserver l'outil de travail.



Au-delà du pratique, il existe des avantages pour l'employeur, comme l'imputation sur la participation professionnelle, l'abattement de 10 % maxi sur les primes d'assurance incendie, la mise à disposition à titre gratuit d'un salarié SPV (réduction d'impôt égale à 60 % du montant des heures mises à disposition, dans la limite de 5 % du CA) et la possibilité de subrogation des indemnités. L'entreprise est alors labellisée « employeur-partenaire des sapeurs-pompiers » afin de récompenser sa volonté citoyenne de participer à l'effort de sécurité civile.

CULTURE POMPIERS

Un autre point tout aussi essentiel doit être amplifié, la culture de la sécurité civile, même si celle-ci se décline déjà à travers les JSP. Les Cadets de la sécurité civile et le Permis de sauver sont deux moyens pour inciter les citoyens à s'engager. Les Cadets de la sécurité civile sont des sections ouvertes dans les collèges et sont portées par l'Éducation nationale. Dans la Nièvre, 8 collèges ont d'ores et déjà ouvert des sections. Cela permet de préparer les jeunes sur la base du volontariat à faire face aux différents risques. La formation est reconnue et sera inscrite dans le livret scolaire de l'enfant avec un diplôme attestant de ses compétences.



Un autre outil tout aussi important est l'application Permis de sauver qui augmente les chances de survie grâce à une prise en charge précoce. Une géolocalisation permet de détecter des secouristes à proximité d'une urgence absolue. Ils peuvent ainsi intervenir rapidement et prodiguer les premiers gestes en attendant les secours.

> INTERVIEW

JEAN-PAUL BOSLAND, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SAPEURS- POMPIERS DE FRANCE

Jean-Paul Bosland, lieutenant colonel de 53 ans, est devenu président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF) en janvier 2023. Une élection historique puisqu'il est le premier sapeur-pompier volontaire à prendre la tête de cette instance depuis l'après-guerre. Il nous a accordé une interview.

1- Quels sont les principaux enjeux auxquels les sapeurs-pompiers font aujourd'hui face ?
Parmi les enjeux que les sapeurs-pompiers doivent affronter, je pense en particulier au dérèglement climatique, dont ils sont les premiers témoins et combattants. En 2022, les nombreux feux de forêt et de végétation qui ont sévi partout sur le territoire représentant plus de 72 000 hectares brûlés, ont mené à une sur-sollicitation des SDIS. Et la situation n'est pas près de s'améliorer : fin février, 10 000 hectares ont déjà brûlé en France, soit huit fois la surface moyenne entre 2006 et 2022. Autre enjeu : la forte sollicitation des secours pour les risques courants, notamment due au vieillissement démographique et aux difficultés constatées dans le secteur sanitaire. Désertification médicale, fermeture d'établissements de santé, asphyxie des urgences hospitalières : les interventions des sapeurs-pompiers dans le domaine-clé du SSUAP* (85% de l'activité), sont en constante augmentation, trop souvent hors de l'urgence ou avec des temps de transport et d'attente qui génèrent une perte de sens du métier ou des difficultés entre les sapeurs-pompiers volontaires et leurs employeurs.

2- Comment analysez-vous les difficultés de recrutement des sapeurs-pompiers volontaires, notamment en ruralité où leur présence est cruciale ? Des évolutions sont-elles souhaitables dans le cadre de la loi Matras* pour mieux répondre à ces enjeux ?
C'est en zone rurale que les difficultés de recrutement de SPV sont effectivement importantes, notamment à cause de la désertification rurale, impliquant une baisse du nombre de personnes disponibles, et parfois hélas la fermeture de petits centres de secours. Pour les SPV, plusieurs avancées ont déjà été réalisées ou sont en cours de l'être dans



Jean-Paul Bosland

le cadre de la loi Matras. Leur indemnité a ainsi été doublée, ce qui est une satisfaction. Maintenant, il est important d'accélérer les travaux sur leur statut, comme annoncé au dernier congrès national à Nancy. Au niveau de la disponibilité, il s'agit de refonder la relation avec les employeurs de SPV, au quotidien comme en situation de crise. Par ailleurs, la réforme des retraites doit permettre une fidélisation et une reconnaissance accrues grâce à des bonifications de trimestres au titre de la solidarité nationale.

3 - Quel regard portez-vous sur le financement et la gouvernance actuelle des SDIS ?

Nous constatons que les moyens actuels ne sont pas suffisants pour couvrir l'ensemble des missions des SDIS, constat partagé dans le récent rapport de l'Inspection générale de l'administration sur le financement des SDIS. L'investissement des SDIS devra être soutenu pour permettre la modernisation et le renforcement des matériels et équipements. Dans ce cadre, un appui de l'État auprès des collectivités territoriales est indispensable, moyennant un fonds de modernisation alimenté par une part accrue de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance et la mobilisation de la solidarité nationale pour corriger les ressources inégales des départements, également impactés par le dérèglement climatique.

*SSUAP (soins et secours d'urgence aux personnes) et loi Matras (Loi du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels)



Imagine la jeunesse ! - Château-Chinon 28 mars 2023

> DONNER À LA JEUNESSE LES CHANCES LES PLUS FOLLES !

« Pour une fois que l'on est entendu et que notre avis pèse... C'est très rare qu'on demande aux jeunes ce qu'ils veulent pour demain, ce qu'ils veulent voir. Comme si on considérait que nos pensées sont immatures, qu'elles ne sont pas concrètes, alors qu'on peut avoir des avis différents parce que notre point de vue est différent. » Lorella, mars 2022, jeune collégienne, lors du dialogue direct avec les Nivernais et Nivernaises.

Des projets, des espoirs, des rêves, les jeunes en fourmillent... Il n'est pas envisageable de construire un projet de vie pour la Nièvre sans les jeunes. Nous ouvrons, au cours de ce printemps, un dialogue direct avec la jeunesse.

Par ailleurs la majorité départementale s'y était engagée : aucun collège ne fermera au cours du mandat, et un partenariat se construit avec les équipes en place pour imaginer le collège de demain, un lieu attractif et ouvert aux habitants du territoire en dehors du temps scolaire et porteur de projets éducatifs innovants.

> IMAGINE LA JEUNESSE !

La première réunion publique Imagine la jeunesse a dépassé les prévisions, mardi 14 mars à Cosne-sur-Loire, en rassemblant plus de 100 personnes au Palais de Loire. Le besoin de parler, partager, écouter, rêver à voix haute, a donné du corps et du sens à cette rencontre qui participe, comme les quatre suivantes, à la construction de l'avenir de la Nièvre.



Lancement de la saison 2 Imagine la Nièvre! - Sermoise 22 février 2023

L'envie d'y croire est ce soir-là plus forte que la peur de l'échec. Sous les hauts plafonds du Palais de Loire, ancien tribunal de Cosne reconverti en ruche d'activités, la première étape du cycle Imagine la jeunesse vibre de vie et d'optimisme, mardi 14 mars. La parole circule sans temps mort dans la salle de conférences, finalement trop petite, choisie pour la rencontre citoyenne.

L'avenir, les projets de vie, les études, les loisirs, les transports, la santé : les thèmes se bousculent, la timidité s'efface dans un climat de bienveillance et d'écoute. « Votre parole est sacrée », insiste Fabien Bazin, président du Conseil départemental, à l'origine de cette vaste concertation commencée en 2021 et promise à durer pendant tout le mandat – et à l'éclairer de ses idées pour l'avenir du département : « Les engagements que nous prendrons à l'issue de ces rencontres seront gravés dans la Nièvre. A vous écouter ce soir, on mesure que ce département a du talent. »

De Lola, brindille collégienne qui bluffe le public avec son ambition d'être « chauffeuse routière », à

Fabio, futur « relieur doreur » en mal de modèle dans la Nièvre, une vingtaine de jeunes se succèdent au micro pour esquisser leur futur. Sans occulter le présent, leur sentiment d'une offre de formations insuffisante dans le département, les déplacements complexes loin des villes, la désertification médicale, aussi, qui transforme en casse-tête un mal de dents ou un contrôle de la vision.

Ni désenchantement ni complainte, le diagnostic est lucide, et n'hypothèque pas les ambitions. Quelques adultes prennent la parole pour rassurer, aiguiller, aiguillonner, aussi, gentiment : « Allez voir, partez pour vos études ! Il faut sortir (bis). Il y a 30 ou 40 ans, les jeunes ne rentraient pas tous les week-ends chez papa-maman », pointe Marcel, agriculteur retraité, qui a accueilli dans sa ferme une centaine de jeunes en formation, venus de partout.

Il fera partie des adultes référents qui, à l'issue de la réunion, rencontrent en entretien individuel les nombreux jeunes volontaires pour aller plus loin dans la réflexion, l'écoute des projets, et apporter des réponses concrètes. Du réel sur les rêves.



Adam
stagiaire à l'Ecole de
la deuxième chance

Mon souhait, c'est d'être dans la musique, le son, les compositions. Mais ce n'est pas si simple, il faut percer... Il n'y a pas beaucoup de trucs en rapport avec ça dans la Nièvre, encore moins qu'ailleurs. Alors je suis entré à l'Ecole de la deuxième chance pour trouver quelque chose, mais je ne sais pas encore quoi, parce que je sais que je ne peux pas tout miser sur la musique.



Marcel,
agriculteur retraité
et adulte référent

Cela métonne toujours quand j'entends des jeunes dire qu'ils ont des problèmes de mobilité dans la Nièvre. Profitez-en, partez pour vos études ! Il y a 30 ou 40 ans, les jeunes ne rentraient pas tous les week-ends chez papa-maman. J'ai vu passer dans ma ferme une centaine de jeunes en formation, ils venaient de partout.



Gwenaëlle,
privée d'emploi

Je viens de Saint-Etienne, dans la Loire. Comme les jeunes de ce soir, je trouve que ce qui manque ici, ce sont les transports. Je veux être moniteur éducateur, mais il n'y a pas beaucoup de structures pour les enfants par ici ; les trois que j'ai contactées ne me prennent pas. Je suis dyslexique et dysorthographique, j'étais en SEGPA, j'ai fait des stages depuis la 4e, ça m'a beaucoup aidée. Je trouve qu'on n'accueille pas beaucoup les bras (sic) dans les structures de santé. Mais comment peut-on se lancer dans une formation si on ne peut pas faire un stage pour voir si ça nous plaît ?



Lola,
collégienne et
élue du Conseil municipal
des jeunes

Il y a beaucoup de possibilités dans la Nièvre, on peut faire plusieurs métiers. L'avenir, c'est réaliser ses rêves. Le mien, c'est de devenir chauffeuse routière (applaudissements). Mon papa y travaille, et je trouve que c'est un métier assez waouh, on conduit des camions énormes. Il faut que les adultes donnent leur chance aux débutants. C'est le plus beau conseil que je peux leur donner.



Luc,
« président de rien »

Le projet de vie, pour beaucoup, c'est un travail, faire une grande école, mais la réussite passera aussi par le fait de bien vous entourer, avoir des amis, la richesse du cœur. Voyagez pour trouver votre voie, parce que la Nièvre a beaucoup de mal à offrir la formation adéquate à quelqu'un qui veut aller dans un métier particulier. Et il faut travailler : si vous voulez réussir, ce n'est pas le président du Conseil départemental ou le maire de Cosne qui fera vos devoirs à votre place (rires).

> « ICI, LE PERMIS EST AUSSI IMPORTANT QUE LE BAC »

La plupart des jeunes Nivernais qui obtiennent l'aide au permis de conduire du Conseil départemental vivent loin de Nevers. Loin de tout, parfois. À Saint-Brisson, dans le Morvan, où aucun car ne passe, où le lycée est synonyme d'internat, où Dijon est la ville phare et Nevers une préfecture exotique, 18 ans, c'est l'âge du bac, et du permis. D'être autonome, et libre, enfin.



Sa Ford Ka bleu ciel est ornée d'un gros A rouge sous la lunette arrière. Mélissa Naudin se souviendra sans doute longtemps d'elle et de leur premier trajet en commun : « Autun-Saint-Brisson, 45 km, de nuit. » De la date aussi : 22 septembre 2022, jour du permis de conduire et de la première voiture, donc, joli cadeau de sa maman Eva et de son conjoint, pour les 18 ans, le bac et l'entrée en fac de médecine à Dijon.

« J'avais hâte d'avoir le permis », sourit la jeune fille. Sa maman tempère : « Pour les parents, c'est la liberté, mais aussi l'inquiétude. » Être jeune à Saint-Brisson, c'est voir le moindre de ses déplacements soumis à une rigoureuse logistique et à une souple disponibilité parentale. À l'écart des grands axes, la commune est dans une zone blanche des transports : pas de train, pas de car. « Pour les activités extra-scolaires, il faut une voiture. Se déplacer, ici, c'est compliqué. Il n'y a pas de ligne de bus à moins de 15 km. À 18 ans, à la campagne, il faut le permis, c'est aussi important que le bac. »

Pour rejoindre l'école communale, en plein bourg ? La voiture familiale. Pour aller au collège à Montsauche-Les Settons ? La voiture familiale jusqu'au bourg, encore, puis le car scolaire. Le lycée ? « Celui

de notre secteur, c'est Clamecy, à 1 h 30 de route. Quand on vit à Saint-Brisson, dès l'école primaire, on sait qu'on sera interne après le collège, c'est comme ça. Je suis allée à celui de Brochon, près de Dijon, c'est plus près », détaille Mélissa Naudin. Dans cette frange Est de la Nièvre, les villes de référence sont Saulieu, Autun, et Dijon. Nevers ? « J'ai dû y aller une fois dans ma vie. C'est à deux heures d'ici, alors que pour aller à Dijon, il ne faut qu'une heure. » Pour ses études de médecine, direction la capitale régionale, donc. Si, sur place, le tramway banalise les déplacements, le permis et la Ford Ka facilitent la vie : « Je peux partir quand je veux. Avant, il fallait que je prenne un car le dimanche après-midi, et le trajet durait 3 heures », explique Mélissa Naudin, qui raconte avec un sourire fier les courses de Noël avec sa petite sœur Emma, à Dijon, comme des grandes.

Pour passer le permis, elle a bénéficié de deux aides, du Département (voir encadré) et de la Région, toutes deux assorties d'un engagement à faire du bénévolat. Le double coup de pouce a financé un peu plus de la moitié du coût de ce sésame.

AIDER ET ÊTRE AIDÉ

Entre 2015 et 2022, 598 jeunes Nivernais ont bénéficié de l'aide au permis de conduire de 300 € accordée par le Conseil départemental. Elle est réservée aux 15-25 ans vivant dans un foyer non imposable, résidant dans la Nièvre depuis au moins un an, et qui s'engagent à effectuer 60 heures de bénévolat dans la structure de leur choix.

Pour solliciter cette aide, le candidat doit remplir un « carnet d'engagement » à télécharger sur le site du Département (<https://nievre.fr/au-quotidien/jeunesse-et-education/les-aides-aux-jeunes/>) et à renvoyer à jeunesse@nievre.fr.

Une enveloppe de 30 000 € est dédiée à cette aide en 2023. Une très large majorité des demandes vient des campagnes nivernaises : seuls 15 % des candidats vivent à Nevers.

> LE MAG JEUNES, PAROLE LIBRE ET HISTOIRES FORTES

Lancé par le Conseil départemental, le Mag Jeunes offre aux adolescents et jeunes adultes nivernais un espace rare d'expression libre, où se mêlent témoignages, tranches de vie et avis tranchés sur des enjeux de société – harcèlement, anorexie, handicap, etc. La présentation du numéro 2, en février au Café Charbon, a mis des visages lumineux sur des mots écorchés, et bouleversé le public par la force des témoignages.

D'une voix douce et égale qui fait bien plus que ses 15 ans, Elona raconte l'enfer. Le harcèlement scolaire, vécu dans l'école primaire où elle avait eu le malheur d'arriver en nouvelle élève, « à part, différente, pas très mode », bref, tout ce que certains enfants « n'aiment pas » et font payer au prix fort. À l'âge tendre, Elona a vécu les moqueries, l'isolement, les coups parfois, tout ce qui tétanise le quotidien, ronge les jours et dévore les nuits : « Je sais ce que ça fait de voir la méchanceté dans les yeux des autres. J'ai été brisée. Cela fait mal, très mal. On apprend à ne plus faire attention au regard des autres. Ça m'a endurcie », témoigne la lycéenne sur la scène du Café Charbon, lors du lancement du deuxième numéro du Mag Jeunes, dans lequel elle a décrit son expérience, en quelques paragraphes ciselés au scalpel.

Dans la salle silencieuse, la centaine de spectateurs écoute, émue. Les questions fusent, les mots de soutien aussi : « Il faut que la parole sorte. » Elona raconte qu'elle va mieux, qu'elle s'est liée d'amitié avec « d'autres harcelées », qu'elle refuse la vengeance : « Je ne veux pas leur ressembler, je ne veux pas haïr comme ils m'ont haïe. » Que fera-t-elle si elle est à nouveau harcelée, demande un spectateur : « J'en parlerai à ma famille. Et à mes amis, si j'en ai. Parce que, quand on est harcelé, on n'a plus d'amis. »

18



La puissance de la parole exhause la force des mots qui irriguent les 60 pages du Mag Jeunes, lancé par le Conseil départemental et mis en œuvre par le service Jeunesse comme « un espace d'expression libre », rappelle Wilfrid Séjeau, vice-président en charge de la jeunesse, lors de son allocution délibérément brève : « Laissons la parole aux jeunes. Si je n'ai qu'un message à vous donner, c'est celui-ci : allez-y, prenez la parole, l'équipe du service Jeunesse est là pour vous accompagner. »

Expériences à l'international, premiers pas dans l'entrepreneuriat, projets pédagogiques, chroniques culturelles : le sommaire du Mag Jeunes reflète la variété kaléidoscopique des préoccupations des auteurs, collégiens, lycéens, étudiants ou jeunes adultes, citadins et ruraux. Dans le chapitre le plus intense, celui des témoignages, le quotidien d'une aide-soignante croise le combat d'une jeune fille handicapée pour l'accès à l'emploi, et les ravages de l'anorexie mentale.



Copycat

Et la figure inoubliable d'Océane, « guerrière à dos de licorne », blonde tornade qui monte à son tour sur la scène du Café Charbon parler d'elle, de ses 27 ans déjà trop taillés de souffrances mais transcendés par une irrésistible pulsion de vie. Conductrice de semi-remorques et d'engins de chantier, la jeune femme raconte en riant la misogynie qu'elle combat bille en tête, les regards dont elle chasse le scepticisme en garant ses poids lourds avec une précision d'horlogère : « Être une femme, j'ai longtemps cru que c'était presque un handicap. Mais les barrières, on se les met nous-mêmes. Il faut sortir des clous et se faire écouter. Ma réussite, je la dois à mon caractère de m.... Les limites, elles commencent par les autres ; si on arrête de les écouter, ça va. »

Sous le sourire et le bagout assuré, la douleur n'est pas loin, perçant la surface et craquelant la voix d'Océane quand elle évoque son deuil périnatal. Puis l'humour repasse aux commandes, gorgé d'une autodérision qui embarque le public. La tornade regagne son siège sous les applaudissements. La soirée reprend son cours, jalonnée d'interventions et de projections de films jusqu'au bouquet final, le concert de Copycat exaltant la belle harmonie des voix d'Apolline Magnet et Zoé Barge, basse et guitare, puissance et douceur, acide et sucre. Comme le parfait reflet d'un Mag Jeunes bien né.

LES JEUNES ÉLUS INVITÉS À RÊVER L'AVENIR

Ils se lancent tour à tour, pris de court ou déjà mûrs dans leur réflexion sur les études, le travail, le bonheur, jusqu'au futur de la Nièvre. Réunis en session plénière, mardi 28 février dans la salle François-Mitterrand de l'Hôtel du Département, les collégiens élus du Conseil départemental jeune et citoyen (CDJC) se sont prêtés sans regimber à l'exercice délicat du diagnostic territorial et de la mise au jour de leurs projets de vie.

Invités à « réfléchir » et à « imaginer », les adolescents ont été nombreux à lâcher la bride, surmontant pour la plupart l'exercice intimidant de l'introspection en public. « Je veux être architecte d'intérieur. J'en ai toujours eu envie », confie l'un. « Et cela n'a pas l'air plus compliqué d'y arriver dans la Nièvre que dans un autre endroit. Tout est fait pour qu'on puisse réussir. » À écouter leurs camarades se lancer au micro, les collégiens s'enhardissent : « Nevers, c'est ennuyant, il y a rien, tu fais vite le tour », dit posément une jeune fille. « Le centre-ville est vide, on dirait que c'est le Covid (rires). Il faudrait plus de commerces, plus de trucs pour se distraire. »

Rares sont les témoignages de complexés de la ruralité : « Cela ne change rien d'être dans la Nièvre ou ailleurs. Il faut se donner les moyens », assure Samuel, qui hésite entre « travailler dans le médical, le droit ou le commerce ».

Comme le manque de loisirs, le problème de mobilité revient en boucle dans les témoignages. « Dans nos villages, on peut trouver plein de choses à faire. Et si on veut aller au cinéma ou au bowling, il y a ce qu'il faut à Nevers », s'enthousiasme une collégienne de Saint-Saulge passionnée d'équitation : « Pour ça, je suis bien mieux dans la Nièvre qu'à Paris. »

> ANTICIPER LE COLLÈGE DE DEMAIN



20

Impulser un autre regard et construire le Collège de demain est un objectif de la majorité départementale. Proposé dans les 30 engagements d'Imagine la Nièvre !, le projet se construit petit à petit et vient de franchir une nouvelle étape, après le lancement d'un appel à projet expérimental en octobre dernier.

Afin d'éviter ce scénario qui isolerait encore un peu plus une partie du territoire, il était essentiel de repenser le collège et d'accompagner ce changement. Les collèges ont un rôle essentiel dans la mixité sociale et dans l'apprentissage, ils renforcent l'égalité des chances.

En redéfinissant les espaces et les usages, les collèges deviendront un lieu de vie attractif, même en dehors du temps scolaire, en proposant des activités pluridisciplinaires aux collégiens, ainsi qu'aux habitants. Cela valorisera le brassage propice aux rencontres et à la découverte de nouvelles activités. Le Collège de demain laissera un peu de place à une forme de réappropriation par les collégiens, les professeurs, les accompagnants en incluant les parties prenantes telles que les communes, les parents d'élèves et les associations voisines...

À l'image d'un organe vital, le collège est le poumon d'une commune, d'un département ; il contribue à la bonne santé du territoire et forge son identité. Un des derniers liens du service public encore présent dans les zones rurales, il devient alors un élément crucial. Trop longtemps retranché sur ses seules prérogatives de fonction éducative, le collège doit être au cœur d'une nouvelle dynamique, principe même du projet Collège de demain, lancé en 2021 par le Conseil départemental.

Deux particularités propres aux collèges nivernais sont venues alimenter cette réflexion : les petits effectifs et les bâtiments surdimensionnés de la plupart des établissements ruraux, impliquant à long terme des fermetures définitives. Une situation inenvisageable pour le président, Fabien Bazin, qu'il avait exprimée lors de son discours de prise de mandat : « On ne fermera aucun collège, quoi qu'il en coûte. »

Dans un premier temps, plusieurs rencontres avec les jeunes élus du Conseil départemental jeune et citoyen, les enseignants, les parents représentants au sein des conseils d'administration, les équipes de direction, les agents départementaux et les élus municipaux ont permis de structurer le projet. Et dans un deuxième temps, en octobre dernier, un appel à projet expérimental a été lancé pour inciter les collèges du territoire à s'emparer de ce dispositif et impulser le lancement du Collège de demain. Sur les trente collèges que compte le Département, onze ont répondu à l'appel et se sont positionnés pour relever ce défi.

Maintenant, il reste aux services concernés à prendre en main les dossiers et à savoir comment accompagner au mieux les différents projets. Une fois validés, ils seront soumis au vote de l'assemblée départementale en juin prochain.

> CHIFFRES CLÉS DE LA JEUNESSE NIVERNAISE

Source : Atlas départemental de la Nièvre (édition 2021), réalisé par le Conseil départemental

DÉMOGRAPHIE

38 260

Jeunes

20%

Des Nivernais ont entre 0 et 19 ans

266 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

34

Collèges
(30 publics et 4 privés)

22

Lycées
(14 publics, 8 privés)

210

Écoles primaires
(199 publiques et 11 privées)

21

TAUX DE RÉUSSITE AU BAC (EN 2021)

95,5%

Série générale

85,8%

Série professionnelle



LE MOT DE WILFRID SEJEAU, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA JEUNESSE

Vous nous l'avez dit lors des rencontres Imagine la Nièvre ! : la jeunesse est l'affaire de tous. Assurer le bien-être, l'émancipation, la réussite des projets des jeunes du département, cela concerne l'ensemble des Nivernais. Nous voulons nous mobiliser, vous mobiliser autour de ces objectifs, dans une démarche empreinte de solidarité entre les générations, de partage, de transmission.



> PORTER LES FIERTÉS NIVERNAISES !

Si la Nièvre « parle » à tout l'Hexagone, et même au-delà des frontières, c'est avant tout au sport qu'elle le doit. Grâce au circuit de Nevers Magny-Cours, propriété du Département, dont la renommée fut mondiale au temps du Grand Prix de France de F1 et qui continue à drainer des centaines de milliers de passionnés chaque année, tout en accompagnant l'essor des entreprises du Technopôle industriel.

Depuis quelques années, la Nièvre fait aussi parler d'elle avec la prodigieuse ascension de l'USON Nevers Rugby, modeste club de Fédérale 2 transformé en écurie du rugby professionnel sous l'impulsion de Régis Dumange. Le club brille en Pro D2 depuis 2017, et construit patiemment un vivier local et régional de jeunes talents qui, à l'instar de Guillaume Manevy, enfant de Sermoise-sur-Loire, pourront un jour vivre leur rêve et fouler la pelouse du Pré-Fleuri.

Les fiertés nivernaises ne se nourrissent pas que de sport : elles puisent aussi leur force dans le patrimoine, promis à une étonnante résurrection comme l'abbaye de Saint-Laurent, dans la culture, qui a vu naître un nouveau lieu de création musicale à Arthel, et bien sûr dans l'agriculture, où la jeunesse suit le sillon solidaire de ses aînés en perpétuant l'esprit des CUMA, avec le soutien du Département.

> LA NIÈVRE BRILLE DE MILLE FEUX



23

La Nièvre regorge d'un patrimoine exceptionnel. Le « vert pays des eaux vives » est une véritable fierté pour les Nivernais et c'est bien légitime au regard de la richesse naturelle du département.

Cependant, la Nièvre recèle bien plus d'atouts que sa seule majesté paysagère ou son bâti chargé d'histoire. Les habitants sont la pierre angulaire dans le jeu collectif du développement de l'attractivité du territoire. Ils sont la clé pour accroître son rayonnement. La vie associative notamment dans le milieu culturel revêt une énergie tout à fait débordante. L'offre culturelle est originale et diversifiée. Fort de cette vitalité, le Département continue de jouer un rôle moteur dans le soutien des toutes les actions qui relient les Nivernais et leur permettent d'affirmer leur identité. Ce territoire dynamique et ses habitants foisonnant d'idées pour le faire vivre sont autant de forces pour l'attractivité de la Nièvre.



LE MOT DE MARTINE GAUDIN,
PRÉSIDENTE DE NIÈVRE ATTRACTIVE,
CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

La richesse et la diversité du travail des acteurs culturels font de la Nièvre une scène artistique à ciel ouvert, en particulier en période estivale. La Nièvre fourmille d'initiatives qui sont le signe d'un dynamisme territorial exceptionnel.

> « EN 15 ANS, NOUS AVONS BÂTI UN CLUB DE HAUT NIVEAU »



Régis Dumange

En 2024, la SASP USON Rugby aura 15 ans. Comment avez-vous vécu ces années ?

Déjà 15 ans ! Tout est allé très vite. En une saison on monte de la Fédérale 2 à la Fédérale 1, et ensuite tout s'accélère. Tout d'abord d'un point de vue sportif, avec le recrutement de joueurs et entraîneurs expérimentés pour faire grandir le groupe existant. En parallèle à ce projet sportif, on agrandit et on améliore les structures existantes pour accueillir plus de joueurs et plus de public. On réussit à créer un centre d'entraînement et de formation en adaptant le site d'une ancienne école primaire.

Le stade du Pré-Fleuri a pris lui aussi une autre dimension. De constructions en extensions, il est passé de 350 places en gradins à une capacité de 7 355 spectateurs, avec des espaces réceptifs, le bâtiment « Seven » visible depuis la N7, un terrain hybride pour assurer une pratique du jeu en compétition par n'importe quelles conditions climatiques.

Comment construit-on un tel projet ?

Dans tout ce que nous avons entrepris, nous avons toujours veillé à ce que le budget soit contrôlé. Et pour cause : c'est la SASP USON Rugby qui a porté financièrement tous ces projets. C'était la seule solution pour aller vite et mener de front développement sportif et structurel. Sans cela, nous n'aurions jamais eu les résultats que nous avons eus : atteindre la Pro D2 en seulement sept ans et, encore mieux, y exister !

C'est du jamais vu, et cela, il ne faut pas l'oublier. En 15 ans, nous avons bâti un club de haut niveau, au propre comme au figuré. Nous avons investi 21 M€ dans les structures, et nous avons bénéficié de 6 millions de subvention, tandis que les autres clubs n'ont qu'à verser un loyer pour bénéficier d'équipements construits et entretenus par les collectivités. Sans l'appui de Textilot, jamais cela n'aurait été possible.

Né en 1903, le club de rugby de Nevers ronronnait dans les championnats amateurs, en 2009, quand Régis Dumange, patron fondateur de Textilot, a créé la société anonyme sportive professionnelle (SASP) USON Rugby, avec un rêve fou : hisser le paisible centenaire dans l'élite. Objectif atteint en 2017, avec une montée historique en Pro D2. Six ans plus tard, l'aventure continue, et le président consolide le club pour le maintenir au plus haut niveau. Interview.

Plutôt que recruter des joueurs expérimentés voire des stars, vous avez fait le choix de la formation et de la détection de jeunes joueurs. Pourquoi ?

Parce que les clubs qui durent sont tous des clubs formateurs. Il faut du temps pour construire une identité de club. Imaginez la fierté que peut ressentir un jeune formé à l'école de rugby le jour où il porte pour la première fois un maillot de l'équipe 1. C'est ce que nous voulons : que des gamins venus aux matches avec leurs parents foulent un jour la fabuleuse pelouse du Pré. Des joueurs qui ont vu le club grandir et qui veulent apporter leur pierre à l'édifice. C'est pour cela que nous aidons également les clubs de rugby de la Nièvre et que nous cherchons à attirer de jeunes joueurs émérites de la région et d'ailleurs.

Le centre de la France n'est pas une grande terre de rugby, comme le sud ou l'Ile-de-France.

Comment séduire les joueurs ?

Nevers et sa verdoyante région doivent lutter avec des clubs au passé rugbystique plus emblématique, ou qui sont implantés dans des contrées avec lesquelles nous avons du mal à rivaliser. L'Académie de formation a été créée dans ce sens, afin de permettre de rivaliser avec les grandes villes de notre région qui ont plus de moyens et d'infrastructures que nous. Encore un projet devenu réalité en plein Covid, à la rentrée 2020, et financé principalement par la SASP. La recherche de mécènes a bien sûr été activée et nous remercions nos bienfaiteurs particuliers et privés de leur soutien... Mais cela reste insuffisant.

Il est certain que si Nevers était à Dijon ou à Clermont-Ferrand, la question de l'attrait et du financement serait toute autre.

Comment maintenir l'USON Nevers Rugby au plus



Guillaume Manevy jeune Nivernais professionnel à l'USON

haut niveau ?

Nous avons certes posé de solides bases, mais il faut désormais les consolider. Nous sommes à un moment clé où nous devons trouver des solutions financières pour que le centre de formation continue sa progression, qui est synonyme d'investissement humain, matériel et immobilier. Il faut également maintenir à un niveau de haute qualité les infrastructures existantes.

Or, nous manquons de terrains au regard du nombre de pratiquants. Les pros sont obligés de s'entraîner au Pré-Fleuri, faute d'avoir un autre terrain de qualité disponible, ce qui empêche une régénération optimale des brins de la pelouse. Pour le public et les partenaires, nous devons aussi agrandir la capacité du stade, avec une tribune supplémentaire, et améliorer les infrastructures d'accueil. Cette pérennisation doit se faire en collaboration avec les collectivités.

Vous étiez en demi-finale en 2022, une première pour le club en Pro D2. Le Top 14 n'est pas loin. Vous y pensez ?

Dans le sport, tout peut arriver. L'accession en Top 14 n'est cependant pas notre objectif à court et moyen terme. Ne brûlons pas les étapes. Notre premier objectif sportif est avant tout de réussir le pari de la formation en accueillant dans l'équipe pro de plus en plus de joueurs issus du club, et que les

autres trouvent un contrat dans un club pro de haut niveau.

Notre second objectif est d'atteindre de façon régulière le dernier carré de la Pro D2. Jouer des phases finales devant notre public est un challenge de taille que nous souhaitons relever le plus de fois possible, avant de souhaiter autre chose. Nous avons besoin d'expérience de ces grands moments et cela ne peut se faire qu'en les vivant !

Est-ce que vous pensez aussi à l'après-Régis Dumange ?

L'après-Régis Dumange ? Cela se prépare, bien entendu. La passation a déjà été faite auprès de mes enfants pour Textilot. Ils sont au courant qu'il en est de même pour l'USON ; cela fait partie de la corbeille de la mariée. Travaillant déjà depuis 15 ans à mes côtés dans cette aventure, ils connaissent bien les enjeux et sont d'accord pour endosser cette responsabilité.

Cependant, cela ne pourra se faire au détriment de Textilot. C'est pour cela qu'aujourd'hui nous réfléchissons à des solutions pour dissocier les investissements immobiliers, nécessaires à la pérennisation du club, de son exploitation. Il ne s'agit pas de mettre en danger nos 580 salariés de Textilot et nos 100 salariés de l'USON. L'avenir se prépare, l'imprévu aussi... C'est ce que ma carrière de chef d'entreprise m'a appris.

> MAGNY-COURS, PÔLE D'EXCELLENCE ET D'EXPLOIT !

Propriété du Conseil départemental depuis 1986, le Circuit de Nevers Magny-Cours constitue un ensemble unique, avec son technopôle. Le site maintient son niveau d'excellence et d'exploit en alliant technologies de pointe et sports mécaniques. De véritables leviers économiques qui concentrent près de 600 emplois, toutes activités confondues.



26

Fort de sa notoriété mondiale, le Circuit de Nevers Magny-Cours est un vecteur d'excellence qui a favorisé l'implantation de fleurons de l'ingénierie automobile. Dans cet écosystème bien huilé, les activités des entreprises et celles du circuit se rejoignent et sont complémentaires, créant un environnement économique unique pour la Nièvre.

Sur les 30 entreprises installées autour du circuit, 26 se sont réunies en association, Magny-Cours International Motor Sport (MCIMS), afin de fédérer leurs savoirs et savoir-faire en favorisant les projets collaboratifs, et en devenant l'interface entre le circuit et les pouvoirs publics.

Le site de 350 ha touche à la fois le grand public et celui, plus averti, attaché aux sports mécaniques. Haut lieu de la performance, les trois pistes du circuit (Grand Prix, Club et karting) offrent une diversité d'événements nationaux et internationaux.

De plus en plus sollicité pour des événements privés, le Circuit de Nevers Magny-Cours s'adapte et reste dans le vent en surfant sur les nouvelles pratiques. Il accueillera, le 4 juin prochain, le duo de youtubeurs Vilebrequin qui présenteront leur Fiat Multipla transformé en voiture de course.

L'INNOVATION PAR L'ÉCOLOGIE

Terre d'innovation dans toutes ses composantes, Magny-Cours s'inscrit également dans une démarche de gestion afin de réduire son impact environnemental.

Cette gestion colle à la politique de développement durable du Département. Plusieurs actions pallient l'impact écologique de l'activité du circuit. Une meilleure gestion des déchets a été instaurée, soit lors des manifestations, soit par le recyclage des pneus ; 120 m³ de pneus usagés sont collectés et recyclés pour être transformés et réutilisés dans le revêtement des aires de jeux, dans l'isolation, remblais et murs de soutènement, les équipements sportifs, etc.

Pour compenser les émissions carbone, 2 500 végétaux (soit 400 arbres et 5 km de haies naturelles) ont été plantés par le circuit, ce qui lui assure la certification « Verified carbon standard ». Des ruches récemment installées font l'objet d'une étude scientifique par un laboratoire afin de mesurer la qualité environnementale du site. Trois parkings ont été équipés en ombrières photovoltaïques qui protègent les véhicules et produisent annuellement 5 250 MWh, soit 3 fois la consommation annuelle du circuit. Un circuit à énergie positive qui revend à Enedis l'énergie et qui valorise son foncier.

> UNE DYNAMIQUE PHÉNOMÉNALE POST-COVID

Réprimée par la crise sanitaire, la passion pour les sports mécaniques a redoublé d'intensité avec le retour progressif à la vie d'avant. 2021 et surtout 2022 ont été « exceptionnelles » pour Magny-Cours et pour le président du directoire de la SAEMS, Serge Saulnier, qui souhaite la création de deux pistes supplémentaires cette année afin d'éviter la saturation et suivre une croissance durable.

Karting, écoles de pilotage, sessions de roulage... Les amateurs de sports mécaniques mettent le cap et le turbo à Magny-Cours, après avoir rongé leur frein à disque pendant la longue parenthèse de Covid. « L'activité était soutenue avant, mais l'après-Covid est exceptionnel », affirme Serge Saulnier, président du directoire de la Société anonyme d'économie mixte sportive (SAEMS) du circuit de Nevers Magny-Cours : « Les gens ont besoin de se faire plaisir, et ils sont attachés à leur passion. »

Les chiffres de 2022 le confirment : « + 35 % pour la piste de karting, + 20 % pour les pistes Grand Prix et Club. On est à un taux d'occupation qui frôle les 100 %. » À la demande redoublée des particuliers et des clubs s'ajoute celle des manufacturiers et des constructeurs : « Les grandes marques reviennent aux épreuves d'endurance et aux 24 Heures du Mans, et elles nous sollicitent pour des essais. 2023 est sur les mêmes perspectives que 2022 : notre calendrier est complet. » Plus serré qu'un cockpit de Formule 1, le planning s'est rétréci avec l'appel d'offres remporté par la SAEMS : « On a un contrat de 3 ans avec le ministère de l'Intérieur, pour assurer toute la formation à la conduite rapide des gendarmes. Cela représente 70 jours d'activité pour la piste Club. » Cerise sur le capot, la société prestataire, Driving Evolution, va s'installer sur le technopôle, avec ses 10 salariés.

« Cela confirme le côté utile du circuit », explique Serge Saulnier, appelé en 2010 pour gérer un circuit qui devait digérer le départ de la F1, deux ans plus tôt : « Magny-Cours a survécu, et bien survécu », souligne-t-il fièrement, en citant une avalanche de chiffres : « 350 000 à 400 000 visiteurs par an, 80 M€ de retombées économiques, 900 emplois directs et indirects. » L'étude d'opinion commandée l'an dernier au cabinet Nielsen y ajoute un leadership de notoriété sur la concurrence nivernaise : « 62 % des Français connaissent le circuit, alors que 24 % connaissent l'USON Nevers Rugby, 20 % le musée des Septennats, 14 % Bibracte et 13% la chasse de Bernadette Soubirous. »



Serge Saulnier

Défenseur lobbyiste assumé du circuit, le président du directoire ne veut pas laisser passer une « fenêtre de tir » : « La transformation de la RCEA en A79 nous rapproche de la Suisse et de la région Auvergne-Rhône-Alpes, d'où viennent la plupart de nos clients. Il faut que l'on crée deux nouvelles pistes, une pour le karting, de 400 à 600 m, à destination des jeunes, et une seconde piste d'école, une boucle de 1,2 à 1,5 km indépendante qui pourrait se relier à la piste Club. Les circuits du Castellet et du Mans investissent, on doit le faire aussi pour rester dans la course. Sinon on va louper le coche. »



LE MOT DE LIONEL LECHER

VICE-PRÉSIDENT AUX SPORTS

La dynamique sportive est une source de fierté pour la Nièvre. Le territoire rayonne à l'international grâce au sport de haut niveau. Athlètes et structures sportives nous montrent que la voie de l'excellence s'écrit également en Nièvre.

> LES JEUNES AGRICULTEURS CULTIVENT L'ESPRIT CUMA

Héritières de l'entraide paysanne, les Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) ont pris leur essor dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, jouant un rôle essentiel dans la reconstruction du pays et dans la mécanisation de son agriculture. Près de 80 ans plus tard, l'esprit solidaire des CUMA se perpétue chez les jeunes agriculteurs nivernais, souvent de père en fils (ou en fille), avec l'appui financier du Département. Témoignages.



Benjamin Maillault



Lucille Champagne



Bertrand Flandin

28

Son tracteur fait les allers-retours sur la parcelle en suivant le GPS. Benjamin Maillault ne pose les mains sur le volant que pour opérer le demi-tour quand son bestiau autonome arrive à la haie. « Comme ça, je peux travailler en même temps », sourit le grand brun de 25 ans en montrant sa tablette iPad et son iPhone, qui transforment sa cabine en véritable bureau roulant. Co-président des Jeunes agriculteurs de la Nièvre depuis novembre dernier, en GAEC avec ses parents à Druy-Parigny, le jeune homme ne voit pas les heures passer dans l'exploitation familiale – 395 hectares, dont 160 de cultures, et 160 mères charolaises.

« J'ai toujours voulu être agriculteur. Je ne me suis jamais posé la question », explique Benjamin Maillault. Tout aussi naturellement, il est entré dans la CUMA de Béard : « Mon grand-père a été l'un des créateurs. L'esprit CUMA, on l'a ou on ne l'a pas. Moi, je suis 100 % pour les CUMA. J'ai des parts dans plus de 40 matériels, surtout pour le travail du sol, les cultures. »

Outre la culture familiale de ce fonctionnement coopératif, c'est son stage à la Fédération des CUMA de la Nièvre, durant son BTS, qui a achevé de le convaincre : « Économiquement, c'est très pratique. Ça permet d'avoir toujours du matériel récent. Dès qu'on a fini l'amortissement d'un engin, on le remplace. » Passionné de technologies, le jeune homme a converti les adhérents de la CUMA à Whatsapp,

qui a remplacé les carnets de papier : « Il y a un responsable par matériel, et un groupe Whatsapp par matériel. Ils y sont tous passés, ils n'avaient pas le choix (rire). »

Particulièrement précieuses durant l'épopée de la mécanisation, les CUMA gardent leur charme intact pour la jeune génération : « Chacun ne pense qu'à sa tête, c'est la société d'aujourd'hui, mais les éleveurs ont toujours eu du mal à joindre les deux bouts, et cette solidarité des CUMA reste importante. Elle nous force à nous serrer les coudes. Le Covid nous a isolés, il nous a appris à nous débrouiller tout seuls, mais être en CUMA, ça nous soude, ça perpétue l'entraide. »

DÉJÀ 170 JEUNES AIDÉS

L'aide du Département à la souscription de parts sociales de CUMA s'adresse aux jeunes agriculteurs, installés depuis moins de 5 ans. L'objectif est double : les inciter à acquérir du matériel en commun en évitant un suréquipement, et les faire adhérer à un groupe structuré, facteur d'intégration.

Depuis 2006, 170 jeunes ont bénéficié de cette aide du Département, pour un montant total attribué de 150 603 €. La subvention attribuée est fonction du nombre de parts souscrites ; elle est de 500 € minimum, et est plafonnée à 2 000 € maximum. La Fédération des CUMA de la Nièvre instruit les dossiers. Chaque année, le Département inscrit 15 000 € au budget pour cette action.

LA NIÈVRE PRÉSENTE AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

Du 25 février au 5 mars, se tenait la 59^e édition du Salon international de l'agriculture, comme chaque année des producteurs et des agriculteurs Nivernais sont primés au Concours général agricole. Une vitrine exceptionnelle pour la promotion des produits de qualité issus de l'agriculture et de l'élevage Nivernais.

LE PALMARÈS DU CONCOURS DES ANIMAUX (BOVINS, OVINS, CHIENS) : Rang 1 : 6 / Rang 2 : 1 / Rang 3 : 6

LES MÉDAILLÉS VITICOLES : 3 médailles d'or, 7 médailles d'argent et 4 de bronze.

LES PRODUITS RÉCOMPENSÉS (MIEL, BIÈRE, FROMAGE) : Une médaille d'or, 2 médailles d'argent et une de bronze.

A la lisière de la Nièvre et de l'Allier, à Dornes, Lucille Champagne a baigné elle aussi dans la culture CUMA, à la Ferme des Desrues, créée par son père Gilbert, un des pionniers du bio dans la Nièvre. En GAEC avec son compagnon Anthony Simon depuis 2017, la jeune femme a repris l'exploitation de polyculture-élevage : « 216 hectares, dont 176 de prairies, 120 brebis southdown, 68 vaches limousines et aubracs, et 11 poulinières pur-sang arabe et poney de sport. » Si le couple a arrêté la vente directe en 2022, la vie de la ferme est encore assez accaparante pour rendre l'adhésion aux CUMA indispensable : « On est à la CUMA départementale Terr'eau pour le compostage et le déchiquetage, à la CUMA de la Motte, à Dornes, pour plusieurs matériels comme un épandeur à fumier, un couloir de contention, un affûte-pieu hydraulique. Et on a créé la CUMA Le Bout du Bio, il y a trois ans, qui rassemble cinq adhérents ; le premier achat a été un camion frigorifique, et on a investi depuis dans une presse à fourrage, un andaineur, une faucheuse et une enrubanneuse. »

Comme ailleurs, c'est l'intérêt économique qui est mis en avant : « Les exploitations à taille humaine, comme les nôtres dans la Nièvre, sont bien adaptées aux CUMA. En polyculture-élevage, on a besoin de tout, mais pas beaucoup ; par exemple, on utilise l'épandeur à fumier deux fois deux jours par an. Quand on a besoin d'un matériel que pour quelques jours par an, c'est mieux de le partager en CUMA. Dans le matériel que l'on utilise, 50 % nous appartient, le reste est en CUMA. Ça évite de s'endetter. On amortit en 3 ou 4 ans, et comme ça on a des matériels plus performants. » Le fonctionnement coopératif a de beaux jours devant lui, selon Anthony Simon : « Le coût des matériels est de plus en plus élevé, c'est impossible d'investir seul. »

Plus au nord du département, à Perroy, près de Donzy, Bertrand Flandin reçoit dans la mairie, où il a succédé à son père, Thierry, maire pendant 36 ans (et conseiller général puis départemental pendant plusieurs décennies, jusqu'en 2021), dont il a également pris la suite à la tête de l'exploitation familiale : « Je me suis installé il y a trois ans, en même temps que je suis devenu maire. » Il a intégré tout aussi naturellement la CUMA de la Rivière, dont son père a été longtemps le président, et qui compte

une dizaine d'adhérents.

Dans ce secteur de cultures, il garde fièrement son troupeau de 51 charolaises, dans une ferme qui compte 90 hectares de prairies et 230 hectares de céréales, pour lesquels la CUMA est précieuse : « Le prix des matériels est devenu faramineux. J'ai des parts dans cinq matériels, dont une moissonneuse-batteuse. C'est le genre de machine qui ne tourne pas toute l'année, alors c'est plus avantageux de l'avoir à plusieurs. D'autant plus que cela fait deux fois, en quelques années, que notre moissonneuse brûle. Et une machine neuve, actuellement, ça coûte 350 000 €. »

Très sollicitée entre juin et août, la moissonneuse nécessite « une bonne entente » entre les adhérents : « Mais ça se passe bien, on arrive à planifier. L'esprit CUMA est encore bien ancré chez nous, l'entraide est toujours très importante. »



LE MOT DE THIERRY GUYOT, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DÉLÉGUÉ À L'AGRICULTURE ET À L'ALIMENTATION DE PROXIMITÉ

Le collectif, la qualité, la proximité et l'écologie : c'est là que le Département intervient pour donner toute la valeur ajoutée à une agriculture en pleine mutation en augmentant son budget de + 450.000 euros pour soutenir la modernisation des bâtiments d'élevage, le groupement de défense sanitaire, l'agriculture biologique et la filière viande. Du 100 % local dans les collèges, à la création de la première SCIC du département pour la reprise de l'activité de l'abattoir de Corbigny et bientôt la modernisation de celui de Cosne, en passant par les espaces tests maraichers et le soutien à la diversification agricole, nous sommes au cœur d'une nouvelle voie pour l'agriculture.

> LA FORCE DE LA CULTURE

Le printemps vient tout juste de débarquer, et avec lui son lot de festivités qui se poursuivront tout le reste de l'année. La Nièvre a toujours regorgé d'événements culturels riches et variés, largement soutenus par le Conseil départemental. Des moments de fête très attendus du public nivernais.



Comme chaque année, les festivals, les concerts, les rencontres, les comices, etc. ravivent nos campagnes. Les villes et les villages deviennent alors le théâtre d'événements, où la diversité et l'offre culturelle suscitent l'engouement. En ces temps troublés, le temps d'un week-end ou d'une soirée, ils deviennent une bouffée d'oxygène. Une parenthèse emplies d'imaginaire et de création, offrant un autre regard sur le monde.

Ces événements ne prennent vie que grâce à des passionnés, à des bénévoles qui construisent pour le public nivernais et celui de passage une offre susceptible de satisfaire n'importe quel public. Le Département a toujours été un fervent révélateur de cette richesse, en soutenant financièrement les associations et les partenaires ; il contribue à ces moments de partage et à la démocratisation de la culture sur le territoire.

> UN LEGS TOMBÉ DU CIEL POUR L'ABBAYE DE SAINT-LAURENT

Au cœur des préoccupations de la municipalité et de l'Association sauvegarde et promotion de l'abbaye et du site (ASPAS), l'abbaye de Saint-Laurent pourrait bien être à nouveau l'un des plus beaux édifices religieux romans de la Nièvre. Grâce à une généreuse donatrice, Jeanne Pautrat, la Camosine se voit confier sa restauration.



Haut lieu du Moyen Âge, l'abbaye de Saint-Laurent a vécu au cours des siècles de nombreuses dégradations. Les incendies, les pillages et l'effondrement du clocher en 1945 feront de cet édifice, classé Monument historique, une ruine. Malgré les rénovations, grâce à plusieurs financements comme le Budget participatif nivernais porté par le Conseil départemental, l'abbatiale continue à subir le temps.

Posée au milieu du bourg, elle est en piteux état, avec son trou béant qui la défigure, ses poutres de soutien et la végétation qui s'invite en sa nef. Mais elle tient bon et pourrait, d'ici plusieurs années, retrouver son éclat et rayonner à nouveau.

Depuis quelques mois, la rénovation de l'édifice est à nouveau au cœur des préoccupations de la commune et de l'association. L'abbaye va pouvoir bénéficier de la générosité d'une ancienne habitante et retrouver son éclat. En effet, en février dernier, Jeanne Pautrat, ancienne présidente de l'association pendant près de 20 ans et passionnée par ce bâtiment chargé d'histoire, décède à 105 ans et choisit de léguer son patrimoine à la Caisse pour les monuments et les sites de la Nièvre (Camosine). Un legs conséquent de 900 000 euros, avec une condition sine qua non : que la totalité de la somme soit exclusivement réservée à la restauration de l'abbaye.

Ce legs important ne permettra cependant pas une restauration à l'identique du clocher et du transept qui nécessiterait une somme bien supérieure. Plusieurs actions doivent être menées avant de débiter les travaux. La première consiste en l'acquisition par la commune de la maison construite dans la nef pour reconstituer l'unité architecturale. La commune a été lauréate du Prix Art graphique et patrimoine en 2022, porté par la Fondation pour la sauvegarde de l'art français. Ce prix de 15 000 euros est un mécénat de compétence qui valorisera le projet de restauration. En effet, c'est ce qui déterminera la deuxième action qui devrait débiter dès le printemps, à savoir la réalisation d'un relevé photographique et en 3D des vestiges.

Pour la troisième action, il faudra réactualiser l'étude menée en 2000 par l'architecte en chef des Monuments historiques, Paul Barnoud. Cette nouvelle étude déterminera si l'option proposée alors reste viable et souhaitable. Et seulement après débiteront les travaux de restauration.

Pour mener à bien cette mission, la Camosine créera une Fondation qui recueillera son legs puis les dons éventuels de mécènes.

Un projet de longue haleine et un enjeu titanesque pour la Camosine qui a désormais la lourde responsabilité de réaliser le rêve d'une vieille dame.

> LA GRANGE DE L'OISEAU BLEU, NOUVEAU NID POUR L'ART



Benjamin Flament

Sa voix tremble mais ne flanche pas. En ce soir du 17 mars, avant de céder la place à Marion Rampal et Isabel Sörling, artistes vocales dont la simplicité tranche avec le CV (Victoires du jazz 2022 et 2021, rien de moins), Benjamin Flament voit défiler sous ses yeux toutes les années qui ont mené à ce moment, l'inauguration de la Grange de l'Oiseau bleu, en plein cœur d'Arthel. Un lieu de création artistique qui n'a rien de commun ; derrière le bois bardant les murs, sous le béton du sol, c'est son histoire familiale qui bruisse et circule.

Son rêve d'étudiant en musique se réalise vingt ans plus tard. Au bout d'un chantier effréné, le jazzman nivernais Benjamin Flament a fait naître la Grange de l'Oiseau bleu dans une aile de la maison de famille, à Arthel. Un lieu de création artistique imprégné d'histoires et d'émotions

« Ma grand-mère paternelle vivait ici. C'est une maison de famille à laquelle je suis hyper attaché », expliquait le percussionniste de jazz quelques jours plus tôt, dans la dernière ligne droite d'un chantier qui a duré deux ans et demi : « C'est le Covid qui a lancé ce projet, auquel je pensais quand j'étais étudiant en musique. » Le jeune quadra rafraîchit d'abord la maison, restée dans son jus pendant des décennies, avant de se pencher sur l'écurie. « J'avais un studio parfait à Nevers, chez moi, mais il a été endommagé par des remontées capillaires. Je n'avais plus d'espace de travail. Je suis venu travailler dans cette maison, à Arthel, avec le groupe Farmers, et mon entourage me disait que je revenais plus serein. »

L'idée de donner une seconde vie à cette « retraite », où Benjamin Flament s'était réfugié plus jeune après le décès de son père, fait son chemin. Autour de lui, la famille, sa mère, son frère, son épouse, les amis de sa compagnie Green Lab, les voisins d'Arthel, les chantiers participatifs fédérant les bonnes volontés, tout s'orchestre comme par magie pour une restauration d'ampleur, qui a fait partie des lauréats du Budget participatif nivernais du Conseil départemental, et de l'appel à projets ENVI de la Région.

Lieu de travail, de création et de résidence, la Grange de l'Oiseau bleu décolle pour l'azur de l'art tout en gardant les pieds sur la terre d'Arthel, où le grand-père de Benjamin, Pierre Flament, faisait danser les fêtes à la vielle et au violon, sous le surnom d'Oiseau bleu : « On va mettre un comité de pilotage, avec les habitants. Je suis un enfant du pays, et je veux consulter les gens, ne pas être déconnecté, ne pas les braquer. On a des idées plein la tête. Tout est à construire, l'envie est là. »

RETOUR AUX 90KM/H

> SUR 400 KM DE ROUTES DÉPARTEMENTALES



Itinéraires relevés à 90km/h

LEGENDE

- A77 RESEAU AUTOROUTIER
- N7 ROUTES NATIONALES
- D978A RESEAU STRUCTURANT
- D1 AUTRES RESEAUX

Dès fin avril, la Nièvre rejoindra les 45 autres départements qui ont décidé de relever en totalité ou partiellement la vitesse de 80 à 90 km/h. Après un an de concertation et de réflexion, seuls 400 km du réseau routier secondaire sont concernés.



Le décret gouvernemental de 2018 visant à abaisser la vitesse maximale à 80 km/h sur près de 40 % du réseau routier français, au nom de la réduction de la mortalité routière, avait suscité débats et critiques de la part de certains élus et des automobilistes. Face à la pression des « Gilets jaunes », le Premier ministre Édouard Philippe était revenu sur sa décision, en promulguant une nouvelle loi et en laissant le choix aux Départements de revenir en arrière sous certaines conditions (loi d'orientation des mobilités, décembre 2019).

Depuis, le débat reste ouvert entre le pour ou le contre. La Nièvre avait misé sur la prudence ; avant de prendre une décision hâtive qui implique la responsabilité pénale du président du Conseil départemental au premier accident, les élus ont fait le choix de concerter les communes et de réfléchir aux options possibles.

Un an, c'est le temps nécessaire qu'ont pris les élus pour décider quelles portions étaient suffisamment sécurisées et correspondaient aux préconisations demandées par la mesure d'assouplissement. Suivant ces préconisations, peu de routes départementales sont concernées. Les mesures d'assouplissement sont contraignantes et coûteuses.

Seules les routes de plus de 10 km, sans intersection et qui ne traversent pas de hameau, sont susceptibles d'un relèvement de vitesse à 90 km/h ; à cela s'ajoutent une séparation matérialisée des voies, des accotements revêtus, une alerte sonore en rive,

etc. Finalement, ces paramètres réduisent les possibilités : seuls 400 des 4 373 km qui composent le réseau routier du Département sont éligibles à ce changement.

« PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE »

Mais avant d'installer la nouvelle signalétique, la décision doit également prendre la forme d'un arrêté motivé du président du Conseil départemental, qui ne peut intervenir qu'après avis de la Commission départementale de la sécurité routière (CDSR), sur la base d'une étude d'accidentalité portant sur chacune des sections de route concernées.

Conformément au Code général des collectivités locales, le dossier a été présenté en février dernier à la CDSR, qui a émis un avis favorable pour l'ensemble des itinéraires proposés. Même si cet avis est uniquement consultatif, le Département avait décidé de respecter le choix de la commission, à la différence des départements qui sont repassés en totalité ou partiellement aux 90 km/h.

Cette contrainte supplémentaire est assumée par le Conseil départemental, qui a décidé d'être dans les clous en respectant toute la procédure pour rétablir les 90 km/h, et ainsi assurer la sécurité des usagers. Fin avril, La Nièvre passera donc le cap et instaurera les 90 km/h sur 400 km de portions de son réseau routier (cf carte ci-jointe). En attendant, la prudence reste elle aussi de mise pour les automobilistes, car les routes nationales restent limitées à 80 km/h.

33



LE MOT DE ALAIN HERTELOUP, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DES INFRASTRUCTURES, DES BÂTIMENTS ET DES DÉPLACEMENTS

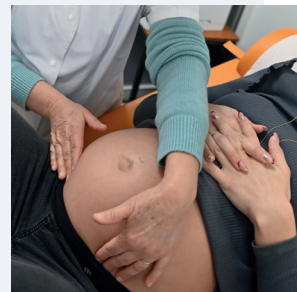
Malgré un contexte budgétaire contraint, nous maintiendrons notre niveau d'investissement de travaux et d'entretiens routiers. En 2023, nous allons intervenir sur plus de 130 km de routes départementales pour le confort et la sécurité des Nivernais.

18 MOIS D' ACTIONS POUR LA NIÈVRE

> DES ENGAGEMENTS ET DES ACTES

UN ENGAGEMENT MAJEUR POUR LA SANTÉ DES NIVERNAISES ET DES NIVERNAIS

- Mise en place d'un centre départemental de santé (La Machine), puis d'antennes sur tout le territoire
- Développement de bourses pour les professionnels de santé (médecins, sages-femmes, kinés...), déjà 15 médecins se sont installés grâce à ce soutien
- Renforcement des moyens alloués aux sapeurs-pompiers : 1,2 million €
- Travaux de la Maison départementale de l'enfance et de la famille (Madef). Enfants et équipes investiront les lieux en janvier 2024



UNE MOBILISATION FORTE POUR UN TERRITOIRE ÉCONOMIQUE, DURABLE, EN PROXIMITÉ

- 2,4 millions € à destination des communes dans le cadre de la dotation cantonale d'équipement (écoles, salles des fêtes, équipements sportifs, voirie...)
- +45 % d'investissements dans les collèges, dont plus de la moitié dédiée à la performance énergétique
- Relance de l'abattoir de Corbigny et travail initié avec celui de Cosne
- 70 CDI signés dans le cadre du projet Territoires zéro chômeur de longue durée



LA JEUNESSE AU COEUR DU RENOUVEAU DE LA NIÈVRE

- 100 000 € dédiés au projet des jeunes en 2023
- Près de 40 000 € pour financer le permis de conduire de jeunes Nivernais
- 800 000 € d'investissement pour ouvrir un internat d'excellence au collège de Corbigny
- Soutien financier aux collèges pour éviter l'augmentation de la facture de la cantine



QUAND VOTRE SÉCURITÉ RIME AVEC ATTRACTIVITÉ

- Soutien départemental de 4,5 M€ pour finaliser les travaux de la RN7
- Plus de 300 km de routes départementales bitumées
- Travaux de consolidation de la route au-dessus du Guignon à Moulins-Engilbert (535 000 €), notamment pour améliorer l'accès au marché au cadran





FORTE AUGMENTATION DU SOUTIEN À L'AGRICULTURE

- Les financements du Département, (aide aux bâtiments d'élevage,...) sont passés de 200 000 € à 550 000 €
- 100 000 € : financement du Groupement de défense sanitaire
- Soutien au développement des CUMA
- 80 000 € pour accompagner le développement de la filière viande

« IMAGINE LA NIÈVRE ! » : DIALOGUE DIRECT AVEC LES NIVERNAIS

- plus de 2 000 personnes présentes
- 444 propositions
- 4 ambitions et 30 engagements
- un Observatoire citoyen
- un engagement tout au long du mandat, avec en 2023 « Imagine la jeunesse ! »



35



UN SOUTIEN MAJEUR À LA CULTURE

- Maintien du budget culturel 2023 pour soutenir la vie associative culturelle
- Augmentation des contributions aux musées et au patrimoine culturel
- Travaux de la Cité muséale (renommée « Cité des présents ») pour une ouverture au public au printemps 2024



LE MOT DE FABIEN BAZIN, PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

« C'est toujours avec humilité qu'il faut aborder un bilan, surtout au bout d'à peine deux ans. D'autant qu'on aimerait toujours faire plus, mieux, au service des Nivernais. Mais déjà de belles choses ont été menées, d'autres sont engagées et nous continuerons de construire avec vous. »

> MIEUX LE COMPRENDRE

Parler du budget d'un Conseil départemental, c'est souvent rébarbatif. Pourquoi ? Parce que les grandes masses budgétaires ne racontent pas la vie des gens qu'elles aident. Alors, au-delà de l'exercice classique de transparence, découvrez comment l'action départementale agit concrètement pour améliorer la vie des Nivernais et du territoire.

DE L'IMPACT SUR LA VIE DES NIVERNAIS...

LA SOLIDARITÉ AU COEUR DU QUOTIDIEN

- Grâce à l'aide personnalisée à l'autonomie à domicile, Mme G. et sa famille ont vu leur reste à charge réduit de 1090 €.
- Grâce au montant de leur prestation de compensation du handicap, Mme C. a pu accéder à l'appareil auditif de son choix sans reste à charge et M. R. a pu aménager son intérieur avec une barre d'appui et un siège pivotant et bénéficier d'une aide à domicile.
- Plus de 220 contrats de travail à durée indéterminée signés dans la Nièvre dans le cadre de Territoires zéro chômeur de longue durée. C'est 220 vies changées après une durée de chômage entre 2 et 4 ans

AUX PETITS SOINS POUR LES JEUNES

- Grâce à la subvention versée, l'histoire et le devoir de mémoire ont été à l'honneur des projets notamment celui du collège Jean Arnolet de Saint-Saulge avec 25 collégiens qui sont partis en Allemagne à Berlin
- Plus de 130 jeunes ont bénéficié d'une aide de 300 € pour contribuer au financement de leur permis de conduire sur 2022-2023.
- La subvention versée à l'association Sceni Qua Non permet d'accompagner 1454 collégiens issus de 17 établissements pour les sensibiliser à l'image dans le cadre de l'action «Collège au cinéma»

LE SOUTIEN AU SECTEUR AGRICOLE

- Un agriculteur de Dornes a bénéficié de 2 000 € d'aides à la souscription de parts sociales dans une Coopérative d'utilisation du matériel agricole (CUMA).
- Un entrepreneur de Nevers a bénéficié d'une aide Contrat de projet individuel à hauteur de 50 % du budget d'investissement, pour son installation (matériels maraîchage).
- Une agricultrice de Garchy a bénéficié d'une aide Contrat de projet individuel pour son élevage caprin

VERS UN HABITAT ÉCO(NOMIQUE) ET RESPONSABLE

250 €/mois : ce sont les économies réalisées sur la facture pour un logement de 90 m² chauffé au fioul ou aux granulés, grâce à l'engagement du Département pour financer la rénovation énergétique de l'habitat.



LE MOT DE DANIEL BARBIER, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DES FINANCES

« Le budget d'un département raconte la primauté donnée à l'humain, au vivant, à la dynamique du territoire. Il n'est pas que « dépenses », il est construction de l'avenir, il est vision de ce qui bâtit le cœur de nos vies. »

...AUX DONNÉES GLOBALES

DÉPENSES RÉELLES BUDGET 2023 : 369,7 M€
dont 308 M€ en fonctionnement
et 61,7 M€ en investissement



Cela signifie par exemple que le Conseil départemental contribue à faciliter le quotidien de vie de :

- 3010** Personnes vivant à leur domicile grâce à l'Allocation personnalisée d'autonomie
- 1140** Personnes en situation de handicap qui ont besoin d'aide dans la réalisation des actes de la vie quotidienne, et ce, grâce à la Prestation de compensation du handicap
- 3000** Nivernais qui continueront à bénéficier d'un médecin traitant grâce au centre de santé de la mutualité repris par le Département
- 5350** Foyers allocataires du RSA (Revenu de solidarité active), soit 6 160 tributaires, qui peuvent ainsi subvenir à leurs besoins les plus essentiels
- 950** Enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance, qui permet une protection et un accompagnement à la parentalité
- + de 570** Associations à visée sportive, culturelle, sociale, soutenues par le Département pour faire vivre leurs projets, renforcer la solidarité de proximité et la vitalité du territoire

Et ce, grâce à plus de 1 700 agents qui vous accompagnent au quotidien.



PROPOSEZ VOTRE SITE ROMANTIQUE

#EMBRASSEZVOUS58



EMBRASSEZVOUS58@NIEVRE.FR

n IÈVRE
Le département

DÉSIGNEZ LES PLUS BEAUX SPOTS ROMANTIQUES DE LA NIÈVRE

La campagne Embrassez-vous 58 ! est dans l'esprit de la concertation d'Imagine la Nièvre ! en répondant en partie au souhait des Nivernais de mettre en avant les beautés naturelles et patrimoniales du territoire. Le premier panneau a été inauguré le 14 février.

Les paysages autant que les vieilles pierres racontent l'histoire d'un département et inspirent à ses habitants une fierté et un attachement. Des sentiments largement abordés lors des concertations citoyennes, et qui ont incité Fabien Bazin à inviter les Nivernais et les gens de passage à désigner 57 sites romantiques remarquables du département. Pour donner l'exemple et inciter toutes les personnes à participer, quoi de mieux que de lancer cette campagne originale et décalée, le jour de la Saint-Valentin ?

Maintenant, à vous de définir les 57 autres sites en vous prenant en photo et en publiant les images sur la page Facebook @Embrassezvous58 ou en les envoyant par mail à embrassezvous58@nievre.fr avec en objet « mon site romantique ».

La réforme des retraites méritait beaucoup mieux que des invectives indignes et de la mauvaise foi mensongère qui n'ont pas leur place dans l'hémicycle. Alors que plus de 3/4 des Français y sont hostiles, que les organisations syndicales sont vent debout, que des députés de droite comme de gauche s'y opposent, le gouvernement persiste et signe. L'autoritarisme se niche parfois là où on ne l'attend pas.

Cette réforme ne réinterroge pas les enjeux de justice sociale et de partage de la valeur, le rapport au travail, les inégalités femmes – hommes et celles liées à la pénibilité du travail. L'écart d'espérance de vie entre les hommes cadres et ouvriers est de plus de 6 ans !

Elle a cristallisé de faux préjugés entretenus : la gauche n'a jamais été contre le travail, il est émancipation, dignité, autonomie, lien social, condition d'une protection sociale pour tous... si un débat démocratique permet d'en appréhender toutes les réalités.

Elle a tenté de masquer le dogme sous le tapis de l'urgence. Cette réforme pouvait attendre et d'autres solutions étaient possibles : justes rémunérations et répartition de l'effort consenti, évolution de la fiscalité en fonction du capital considéré, prise en compte de la notion « d'activité » (bénévoles, aidants...) au-delà du travail... Où sont ces débats ?

Elle ne trompe personne sur les objectifs. Ils sont comptables, ni plus, ni moins. Entre atteinte des 3 % de déficit imposé et baisse artificielle du taux de chômage, c'est l'humain qu'on sacrifie, en lui expliquant en plus, que s'il n'est pas d'accord, c'est qu'il n'est pas responsable.

Il semble que la seule responsabilité – comptable – que se soit donnée le gouvernement, soit l'effondrement des services publics. Financements exsangues des collectivités, fermetures d'écoles, de maternités et de services d'urgence, de bureaux de poste, c'est tout l'accès aux services publics qu'on assassine, sans concertation. Derrière les chiffres aveugles, ce sont des vies et des territoires ignorés.

La majorité départementale, avec les moyens dont elle dispose, s'est fixé un cap clair : la protection et l'écoute, de tous, avant tout.

Blandine DELAPORTE

Présidente du groupe «Vivre La Nièvre écologique et solidaire»

La crise engendrée par le projet de réforme des retraites montre la nécessité de revaloriser la notion même de travail, en particulier auprès des jeunes générations.

Qu'une large majorité d'actifs soit hostile au recul de l'âge de départ, c'était prévisible, et le gouvernement aurait sans doute dû présenter une copie plus aboutie à un moment mieux choisi. Mais on aurait aimé que l'assemblée nationale joue son rôle : elle avait l'occasion de proposer une vraie réflexion sur le sens et la valeur du travail, d'aborder les questions de pénibilité, d'équité, de juste rétribution, de compensation des retards de carrière pour les femmes, de difficulté d'emploi pour des seniors. Les postures d'obstruction systématique de la NUPES ont rendu le débat impossible. Un député LFI a traité le ministre du travail d'assassin. Délaissant le combat contre le fumet masculiniste des grillades au barbecue, une autre députée a invoqué le « droit à la paresse », qui s'est traduit dans des cortèges d'étudiants par des slogans comme « La retraite, on s'en fout, on veut pas travailler du tout ».

Les « territoires zéro chômeur » prouvent que la gauche n'ignore pas la valeur du travail en matière d'insertion sociale et d'image de soi, puisqu'ils reposent sur l'idée qu'il vaut mieux financer des structures permettant le retour à l'emploi plutôt qu'abandonner à leur sort les chômeurs de longue durée. Dans ces conditions, laisser les mouvances extrémistes discréditer en permanence l'idée même de travail, faire croire aux jeunes que la paresse est un programme d'avenir, parler du salariat actuel comme si rien n'avait évolué depuis le temps des bagnes industriels où l'espérance de vie n'atteignait pas quarante ans, c'est consternant. La gauche, si prompte à donner des leçons de vertu, ferait bien de prendre ses distances avec les trublions de l'assemblée dont l'attitude irresponsable empoisonne toute la vie politique. Ne sait-elle pas que se réfugier dans l'utopie démagogique, c'est la meilleure façon d'empêcher la recherche de solutions réalistes, au détriment de ceux qui en auraient le plus besoin ?

Pour recevoir nos infolettres, inscrivez-vous sur la page www.facebook.com/lanievreensemble

Corinne BOUCHARD

Groupe « La Nièvre Ensemble »

BUDGET #5

PARTICIPATIF

NIVERNAIS

FAITES GERMER VOS IDÉES !



À VOTRE TOUR !

DÉPOSEZ VOS PROJETS SUR

www.budgetparticipatifnivernais.fr

DU 15 AVRIL
AU 15 AOÛT 2023

NIÈVRE
le département
www.nievre.fr   